

# SCHÉMA PLURIANNUEL DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

## Préambule

Ce document vise à présenter le schéma pluriannuel de mise en accessibilité établi par la société MEL SDC, éditeur du site MichelEdouardLeclerc.com, conformément aux dispositions de l'article 47 de la *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.

Dans le cadre de cette stratégie, le présent schéma pluriannuel expose les mesures adoptées par la Société MEL SDC pour la période triennale concernée.

## **1. Notre politique d'accessibilité numérique et l'organisation en découlant**

### **1. La démarche**

La démarche de la Société MEL SDC est de veiller à ce que chacun dispose librement des mêmes accès aux services numériques. A cet effet, notre stratégie numérique globale intègre une démarche en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap tant dans le cadre d'une mise à jour que des projets de développement et créations de sites internet et applications dans ce domaine.

### **2. Modalités de contrôle**

L'accessibilité des services de communication au public en ligne est contrôlée lors de leur mise en place puis progressivement lors de la mise en conformité.

### **3. Modalités de traitement des demandes des usagers**

A l'occasion de ses travaux de mise en conformité du site, la Société MEL SDC met en place une fonctionnalité permettant aux utilisateurs en situation de handicap de signaler les difficultés rencontrées ou axes d'amélioration identifiés. D'ores et déjà, les utilisateurs concernés peuvent envoyer leur signalement à l'adresse suivante : [contact@melsdc.com](mailto:contact@melsdc.com). Une procédure de suivi globale devra être étudiée.

## **2 – Nos ressources externes**

La Société MEL SDC fait appel à des prestataires externes pour :

- la réalisation de prestations de conseil,
- la réalisation de services d'audit, de développement et de mise en conformité, du site MichelEdouardLeclerc.com,

Ces prestataires externes du type ATELIER SHERFI pour la conception, développement et la maintenance du site et ETHIC FIRST pour la réalisation de l'audit et l'apport de conseils sont retenus en considération de leur spécialisation et de leur domaine d'expertise.

### **3 – Nouveaux projets**

Désormais, chaque nouveau projet prend en compte l'accessibilité numérique, notamment par la sensibilisation des collaborateurs à se conformer aux normes d'accessibilité, et la contractualisation d'un engagement des prestataires sur le sujet.

### **4 – Bilan des plans d'actions annuels**

Le premier plan d'action annuel est actuellement en cours. Il sera évalué à son échéance et son bilan sera publié.

### **5 – Durée du schéma pluriannuel**

Le présent schéma est mis en place pour une durée de 3 ans courant à compter de la date à laquelle il a été établi.

Date du document : 18/06/2025